

Le Sgen-CFDT, en désaccord avec les propositions ministérielles sur l'évaluation, la notation et l'avancement des fonctionnaires, a choisi de maintenir et de défendre ses positions.

Plutôt que de réclamer, comme d'autres, le maintien des procédures de notation instaurées en 1959, plutôt que d'inciter les agents au boycott...

...le Sgen-CFDT a choisi :

← DE DÉNONCER :

- la précipitation, qui incombe au ministère, liée à la mise en œuvre tardive du dispositif ;
- le rythme bisannuel d'attribution des réductions d'ancienneté qui pénalise certains agents ;
- le lien de dépendance entre notation et réduction d'ancienneté, qui instaure une logique de mise en concurrence des agents entre eux et impose un carcan administratif aberrant.

← DE REVENDIQUER :

- la suppression de la notation (déjà acquise pour les personnels ITRF, pour une période transitoire de 2 ans) ;
- la prise en compte des aspects collectifs du fonctionnement des services et du travail en équipe dans l'évaluation ;
- une évaluation annuelle et les moyens nécessaires à sa mise en place ;
- la formation de tous : évaluateurs et évalués ;
- le respect des possibilités d'expression des personnels et une réelle prise en compte de ces expressions.

ATTENTIFS, ENSEMBLE...

Pour que la situation et les conditions de travail des personnels s'améliorent, nous exigeons un bilan sur l'ensemble du nouveau dispositif :

- prise en compte des besoins en formation des personnels,
- prise en compte des aspirations professionnelles,
- conséquences des nouvelles modalités de notation sur les avancements et déroulements de carrières,
- moyens débloqués pour la mise en œuvre de l'ensemble du dispositif.

ÉVALUER N'EST PAS JOUER !